

# La N-VA torpille le bracelet pour radicaux

■ Bart De Wever doute de la faisabilité de la mesure. Et sème le trouble dans la majorité.

**M**ais quelle mouche a bien pu piquer Bart De Wever ? Au sein du gouvernement, ils sont plusieurs à s'être posé la question samedi à la lecture du "Nieuwsblad". Le patron de la N-VA y exprimait en effet ses doutes sur la faisabilité de la mesure visant à imposer un bracelet électronique à une personne radicalisée. Cette mesure fait pourtant partie du plan en 18 points que le gouvernement fédéral a présenté à la suite des attentats de Paris. Un plan soutenu à bout de bras par le ministre de l'Intérieur... le N-VA Jan Jambon.

## La forme et le fond

Les doutes de Bart De Wever ne sont pas minces. Le bourgmestre d'Anvers se demande si la mesure tient la route. *"Les juristes qui me conseillent froncent les sourcils"*, se permet-il. On le sent mal à l'aise sur le fond également. Bart De Wever estime qu'il ne faut pas précipiter le débat, qu'il *"faut peser le pour et le contre"* et *"veiller à ce que la liberté, notre bien le plus précieux, ne soit pas vidée de sa substance"*.

La sortie de l'homme fort de Flandre fait sourire à la Ligue des Droits de l'homme, qui a condamné d'emblée cette mesure ficelée à la hâte et sous le coup de l'émotion. *"Cela ne doit pas faire plaisir à la majorité et sin-*

*gulièrement à son ministre de l'Intérieur, raille Alexis Deswaef, le président de la Ligue. Mais il semble avoir compris ce qu'on dit depuis longtemps. Je suis rassuré de constater que les juristes qui le conseillent sont de vrais juristes. Car, effectivement, un bracelet électronique comme mesure administrative, c'est juridiquement et pratiquement impossible. Juridiquement impossible, car le bracelet est une mesure limitative ou privative de liberté et ne peut donc pas être prononcée par une autorité administrative. Et pratiquement impossible, car il n'y a pas assez de moyens - il n'y a déjà pas assez de bracelets actuellement."*

## Perplexité gouvernementale

Si la sortie de Bart De Wever conforte la position de la Ligue des Droits de l'homme, elle fragilise singulièrement celle du gouvernement. Après une telle charge on voit même mal comment la mesure pourra voir le jour. Déjà qu'elle ne soulevait pas un grand enthousiasme. Proposée par le clan libéral, et singulièrement par le chef du groupe MR à la Chambre Denis Ducarme, elle devait être mise en œuvre par le ministre de la Justice Koen Geens (CD&V). Or ce dernier semblait bien embarrassé. Il a très vite compris qu'on n'imposera pas facilement un bracelet électronique à quelqu'un qui n'a commis aucune infraction, sur un simple soupçon de radicalisme même prononcé par les services d'analyse de la menace. Mais, loyal, il explorait toutes les pistes. Il ne s'attendait sans doute pas à ce coup de jarnac asséné depuis An-

**"Les juristes qui me conseillent froncent les sourcils."**

## BART DE WEVER

Le président de la N-VA, à propos du bracelet électronique pour les radicaux.

vers.

V.R.